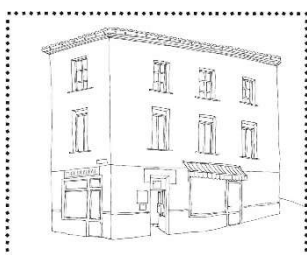


EL QUADRAT – Prades (66)



Département	Pyrénées-Orientales (66)
Commune - Code Insee	Prades – 66 149
Population	5 835 hab
Population 15-64 ans	3 176 hab
Actifs 15-64 ans	2 055 actifs
Actifs occupés 15-64 ans	1 595 actifs occupés
Emplois	2 407 emplois
Typologie ZAU 2010	Petit pôle
Concentration emploi	1,51 - employeuse

Visite le 08 septembre 2017 - Entretien avec Mélanie Fistarol, Laurette et Agnès Chiné



Cet espace de coworking a été créé par 4 indépendantes : trois couturières et une architecte, qui se sont rencontrées au printemps 2016 et ont ouvert le lieu en septembre 2016.



Photos : El Quadrat (Facebook)



photos : GAL Est Audois

Il s'agit d'un local privé que les membres de l'association connaissent via un proche. Après avoir mis en vente sans succès, il a accepté de leur louer pour 18 mois afin qu'elles puissent mener leur expérimentation. Le montant de la location est de 120€ / mois. Ce loyer va passer à 320€ par mois dans 6 mois. D'ici un an, d'autres locaux devront être trouvés pour pérenniser l'association, car le propriétaire souhaite vendre le local, et celui-ci n'est pas tout à fait adapté : il s'agit d'un espace ouvert sans lieu de confidentialité pour passer des appels ou pour limiter le bruit.

L'objectif de remplissage était de 7 coworkeurs et a été atteint au bout de 2 mois. Pour la rentrée 2017, le nombre de coworkeurs passera à 12, avec les profils suivants : 3 couturières, 2 architectes, 1 commercial salarié en télétravail, 1 web-designer, 1 traductrice, 1 salariée d'une compagnie de théâtre de marionnettes, une association de loisirs artistiques pour adultes en situation de handicap, 1 créatrice de bijoux, 1 photographe. Les coworkeurs ont le statut d'auto-entrepreneurs sauf un qui est salarié d'entreprise, et les salariés des deux associations. Il y a une bonne complémentarité entre ceux qui ont des activités manuelles, et ceux qui travaillent plutôt sur ordinateur. L'entraide et le partage d'expérience se font de manière informelle et spontanée, il n'y a pas d'animations spécifiques.

Tous travaillaient à domicile auparavant, et vivent à Prades ou dans des villages à 20 minutes maximum. Le tarif unique mensuel est de 35€ par mois, il n'y a pas d'utilisation à l'heure ou à la journée. Chaque usager a un bureau dédié, pour lequel il a amené son matériel, ainsi qu'une clef et peut venir aux heures où il le souhaite. La gestion est bénévole et les décisions sont prises de manière collective, même si ce sont les 4 membres fondateurs qui se chargent des aspects administratifs, de la comptabilité et de la gestion des adhésions. Ce mode de fonctionnement permet de responsabiliser les coworkeurs.

Un concept de boutique éphémère a été testé : pendant une semaine, la vitrine était à disposition d'un artisan local. Cette expérimentation a été arrêtée pour le moment afin d'augmenter la capacité en nombre de bureaux et car cela nécessitait beaucoup de travail en termes de communication et logistique. Des ateliers sont organisés par les coworkeurs qui fixent leurs tarifs, par exemple en couture ou vidéo. En 2016, deux cafés associatifs ont été créés à Prades, mais l'association se positionne comme un lieu de travail et n'a pas les mêmes objectifs, par conséquent il y a une bonne complémentarité entre ces lieux.

En termes de charges de fonctionnement, une fois que le loyer aura augmenté, elles seront d'environ 450€/mois. Le tarif limite acceptable pour les coworkeurs est de 40€/ mois, un effectif de 12 coworkeurs leur permet donc d'être à l'équilibre économique. De plus, les ressources proviennent des adhésions : il y a actuellement une cinquantaine d'adhérents (coworkeurs, participants aux ateliers, sympathisants).

EL QUADRAT
ESPACE COLLABORATIF DÉDIÉ AUX INITIATIVES ORDINAIRES & AUDACIEUSES

L'association El Quadrat a pour objet d'offrir un espace de coworking et d'échange afin d'encourager les initiatives et les installations de petites entreprises créatives. [En savoir plus.](#)

Les Professionnels au Quadrat

 MÉLANIE FISTAROL ARCHITECTE HMNOP	 IRIS TEJADA Traduction Anglais Espagnol	 LAURETTE & AGNÈS Eco-création Textile	 MARC COUSIN Photographe - Réalisateur	 BENJAMIN BOURBON Business Development Mgr	 MARTI LAFOND DESIGNER FREELANCE
 CÉCILIA PRIETO-CIRIA Architecture & Design	 CAROLINE JAIL Création de Bijoux	 DES MAINS LIBRES Culture & Handicap	 LA COMPAGNIE KI Théâtre d'objet	 AURÉLIE GODART Création Textile	 LE QUADRAT est au complet!

Plus d'informations :

<https://www.facebook.com/elquadrat.prades66/>

<http://elquadrat.fr/>

LE PLAN B – Montpeyroux (34)



Département	Hérault (34)
Commune - Code Insee	Montpeyroux - 34 173
Population	1 298
Population 15-64 ans	792
Actifs 15-64 ans	597
Actifs occupés 15-64 ans	533
Emplois au LT	128
Typologie ZAU 2010	Couronne d'un grand pôle
Concentration emploi	0,24 - résidentielle

Visite le 12 juillet 2017 - Entretien avec Laure Desvard – co-initiatrice du projet



Le Plan B se trouve au premier étage de l'ancien couvent qui hébergeait l'école auparavant, mais n'avait plus d'utilité depuis son déménagement, à part une salle de réception de la commune au rez-de-chaussée. Laure et Didier Desvard, arrivés de Toulouse rencontrent dans leur communes quatre indépendants aux mêmes problématiques : tous travaillent à domicile, se sentent isolés et souhaitent avoir un lieu plus professionnel pour leurs rendez-vous avec des partenaires ou clients.

A l'origine, il y a donc 6 personnes : eux deux qui ont leur bureau d'étude, un graphiste, un comptable, qui ont besoin d'un poste de travail à temps plein, et deux vigneron qui ont besoin de poste de travail à mi-temps pour leurs activités de commercialisation et gestion. Ils forment une association et rencontrent la mairie pour informer qu'ils cherchent des locaux. La commune a directement proposé ce lieu auquel on recherchait un nouvel usage. Le Plan B ouvre fin 2014 dans une partie du local qui a été rénové par la commune. En mai 2017, les lieux sont agrandis à la deuxième partie du local, avec une salle de réunion/atelier et des bureaux supplémentaires.



Aujourd'hui l'association compte 20 adhérents qui fréquentent le lieu de façon plus ou moins régulière : 1/4 sont à temps plein, 1/4 à mi temps, 1/2 au carnet (ponctuellement avec usage de la salle de réunion/atelier). Il y a au total 16 postes de travail dans trois pièces sur 150m², et chacun a les clefs. L'association est gérée de façon bénévole et collective : la prise de décision se fait lors de réunions. Ce sont les entrepreneurs qui se sont approprié le lieu, la mairie a rénové le local et propose un loyer modeste (750€) mais n'intervient pas dans la gestion et ne fait pas partie de l'association. La commune a fait preuve de réactivité et de confiance pour la création et la gestion de l'espace par l'association, qui souhaite conserver son indépendance. Entre la réponse de la commune et l'ouverture du lieu, il s'est passé un an. Les travaux de réhabilitation du lieu ont coûté environ 50 000€, ils ont été financés entièrement par la commune, et un dossier Leader a été déposé pour la rénovation énergétique à venir. Le budget 2016 est à l'équilibre. Dans les perspectives de l'association, il y a la volonté de mutualiser un poste de comptabilité/secrétariat et/ou traitement de données entre plusieurs entrepreneurs qui ont ce besoin mais ne peuvent l'assumer seuls.

Les usagers viennent principalement de Montpeyroux, au plus loin de Pezenas, Moureze. Ils ne veulent pas parler d'espace de coworking mais de bureaux partagés : l'objectif n'est pas de travailler ensemble même si cela arrive parfois. Le lieu évolue selon les besoins : des « briques » que l'on ajoute en fonction des besoins des utilisateurs, petit à petit. Les tarifs n'ont jamais évolué, c'est une volonté de l'association qui trouve d'autres moyens d'assurer l'équilibre économique de l'association. L'association a ouvert l'accès à d'autres types de professions, par exemple des ateliers de mouvement, des sessions de travail à plusieurs le weekend. Les échanges et le partage se font principalement dans les moments de détente, notamment le midi lors de repas partagés. Montpeyroux est une commune de 1200 habitants dans laquelle résident une centaine d'entrepreneurs, le cadre de vie est rural mais à proximité de Montpellier. Il n'y a pas d'animateur ou de concierge : elle est coordinatrice de l'association et du lieu mais l'accueil et la gestion se font de manière participative.

En 2017, l'association organise un salon pour les indépendants avec des animations et renouvelle l'édition en 2018. Le souhait de l'association est que l'espace s'intègre dans un projet de village, et la transparence sur le projet est nécessaire pour éviter les jalousies. Il a été nécessaire de communiquer sur les retombées de l'espace sur le développement économique local, notamment auprès des commerçants de la commune. Des partenariats ont été initiés : par exemple, le restaurant de Montpeyroux propose un tarif préférentiel aux membres du plan B pour le déjeuner.

bureaux partagés de montpeyroux

Un espace collaboratif pour dynamiser
le développement économique en milieu rural

Nos formules d'abonnement

Toutes les formules donnent accès à internet, l'imprimante en réseau, la cuisine (thé / café offert)

Catégorie	Tarifs
Ponctuel <ul style="list-style-type: none"> • espace de bureau • salle de réunion (2 à 5 places) • salle de réunion (+ de 5 places) /atelier • carnet de 10 unités dont 1 offerte (valable pour bureau / salle de réunion / atelier) 	5 € / demi-journée 10 € / demi-journée 5 € /h -15 €/demi-journée - 30€/jour 45 € / carnet
Permanent <ul style="list-style-type: none"> • temps plein • mi-temps (2,5 jours / semaine : jours libres) • stagiaire comprend un espace de bureau + un casier de rangement	120 € / mois (temps plein) 60 € / mois (mi-temps) 60 € / mois (temps plein)

L'offre de service s'adresse uniquement aux membres de l'association, personnes morales et personnes physiques, pour une occupation de l'espace à usage professionnel.

Cotisations

Catégorie	Tarifs
Permanent : Location régulière d'un espace de bureau à l'année. Limité selon l'espace de bureaux disponibles.	50 € par espace loué
Ponctuel : Utilisation ponctuelle d'un espace de bureau sur réservation.	20 €
Sympathisant	10 € / 50 € / 100 €

Plus d'informations

<https://www.leplanb-montpeyroux.org>

LA COCOTTE NUMERIQUE – Murat (15)



Département	Cantal (15)
Commune - Code Insee	Murat -15 138
Population	1 893
Population 15-64 ans	1 158
Actifs 15-64 ans	816
Actifs occupés 15-64 ans	753
Emplois au LT	1 108
Typologie ZAU 2010	Commune isolée hors infl.
Concentration emploi	1,47 - employeuse

Visite le 29 août 2017 lors des journées Ruralitic

La communauté de communes du Pays de Murat compte 6000 habitants et 13 communes. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Murat fait partie de la communauté de communes des Hautes Terres Communauté, qui compte 14 000 habitants et 39 communes.



A Murat, la Maison des services au Public a été créée en 2005. A ce jour, 36 partenaires assurent des permanences physiques et en visioconférence. Un espace numérique avec plusieurs postes informatiques à disposition avait été installé dans un bureau de 15m². Voyant que certaines personnes utilisaient cet espace pour des activités professionnelles nécessitant une connexion internet, la communauté de commune a mis en place 4 bureaux pour le télétravail en 2006, grâce à l'appel à projet de la Datar. Les usagers ciblés étaient les personnes ayant une résidence secondaire dans la commune, les habitants, des télétravailleurs nomades. Finalement, ce sont les télétravailleurs indépendants qui utilisaient le plus ces bureaux.



Photos : cocotte-numerique.fr



photo GAL Est Audois

Depuis 2007 une formation au télétravail indépendant et à la création d'activité est proposée chaque année, et le centre de formation au télétravail indépendant est labellisé par la Direccte. Il s'agit d'une formation sur 2 x 5 jours donnant une boîte à outils. La formation est très fréquentée, et des personnes viennent de la France entière pour la suivre. Un dispositif d'accueil des nouveaux actifs voit le jour en 2008 pour permettre l'installation des personnes formées sur le territoire. Depuis sa création, 5 nouvelles familles ont été accueillies chaque année, souvent en reconversion professionnelle et en recherche d'un changement de cadre de vie. On leur propose des résidences : prise en charge du loyer, formation, accompagnement pour l'installation personnelle, accompagnement financier. Ce programme coûte 6000€ par personne accompagnée. Selon une étude menée de 2008 à 2013, qui a évalué les retombées du programme d'accueil pour le pays de Murat, 25 télétravailleurs indépendants ont été accueilli avec leurs familles, soit 52 personnes, pour des retombées économiques chiffrées à 2 millions d'euros sur le territoire intercommunal.

En 2010, l'espace de coworking est créé dans l'ancien tribunal d'instance, à destination des profils de jeunes qui n'ont pas connu le salariat, plutôt entrepreneurs. Il s'agit d'un espace hybride avec des bureaux fermés pour augmenter la capacité du télécentre, une salle de réunion, et un espace ouvert pour permettre les échanges.

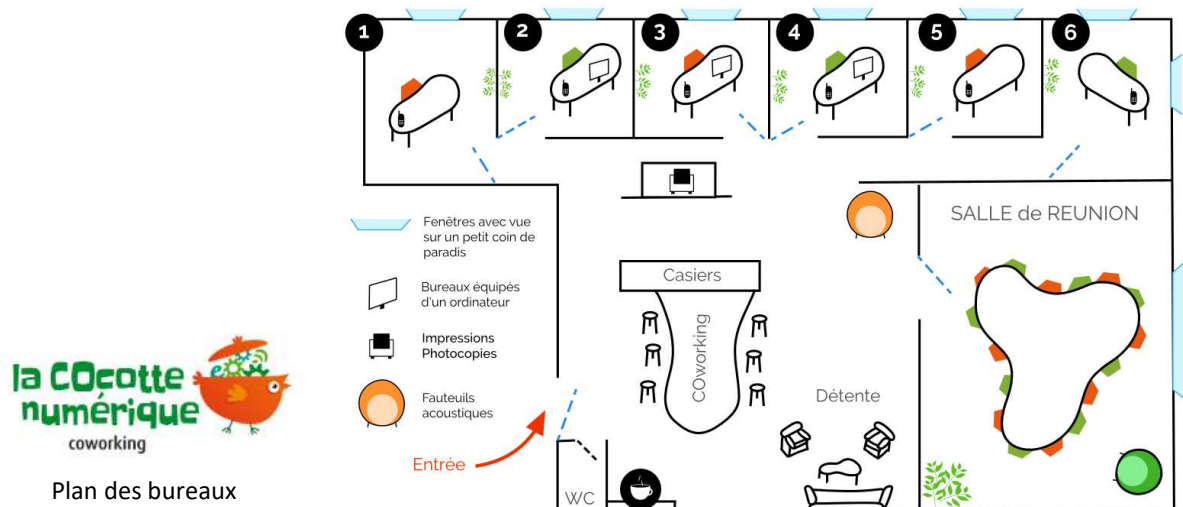
Le télécentre de Murat a eu 10 ans en 2016 et à cette occasion a changé de nom pour devenir la Cocotte numérique. En février 2017, le laboratoire de fabrication (fablab) a ouvert. Il a une dimension sociale et entrepreneuriale et est également dédié à l'accueil des scolaires. A la MSAP, des ateliers de médiation numérique sont organisés à destination du public du 3^{ème} âge.

Le public cible de l'espace du coworking et du télécentre est l'ensemble des indépendants : assez rapidement, ils se sont rendu compte qu'il y avait peu de télétravailleurs salariés. Les objectifs de la collectivité sont la reconquête démographique et l'accueil de nouvelles populations. Les usagers sont principalement actifs dans le secteur tertiaire (site web, informatique, traduction). Il y a trois leviers d'attractivité : le forum du télétravail, des formations, et le tourisme. En effet, une partie des usagers du lieu sont des actifs qui ont des résidences secondaires. En termes de fréquentation, une trentaine de personnes viennent à l'espace régulièrement. Les tarifs sont de 6€ la demi-journée et 10€ la journée. Les usagers ont un badge pour venir quand ils le souhaitent. Certains réservent uniquement la salle de réunion pour recevoir des clients, et travaillent le reste du temps à domicile. Ce qui est recherché : la collaboration et l'émulation entre les coworkeurs : par exemple si le client d'un webdesigner recherche un traducteur, il peut transmettre le contact.

Un autre moyen pour dynamiser le développement économique est l'organisation d'un concours de start-ups avec, pour les lauréats, 6 mois d'accompagnement et coaching et une aide financière. Ce concours est géré en partenariat avec l'agence des territoires et la Région.

Le coût de mise en place de l'espace de coworking a été d'environ 160 000€ dont 80% de financement pour l'investissement et le fonctionnement (une chargée de mission). Des espaces similaires sont en projet à Massiac et Allanches à 30 minutes. Le fablab a coûté 230 000€, financé par un appel à projet TEPCV à 80%. Il se situe dans le bâtiment adjacent, dans l'ancienne bibliothèque mise à disposition par la mairie. Il comporte deux salles dont une salle multimédia de 8 postes. En 6 mois, il dégage suffisamment de ressources pour couvrir les fournitures. Deux fab managers ont été recrutés pour permettre une grande amplitude horaire du lundi au samedi, l'un en CAE/CUI et le second en service civique. Les usagers viennent soit pour apprendre (formations, scolaires, ateliers) soit pour réparer et produire des objets. Le fablab fait également de la prestation de services. Cet été, le fablab a accueilli des touristes : 150 personnes reçues sur 2 mois pour des ateliers de fabrication de souvenirs sur 2 heures (payant : 15€ enfants et 20€ adultes)

La communication ayant été axée sur l'accueil des nouveaux arrivants, les artisans locaux et les habitants se sentaient peu concernés, il y a désormais une volonté de les impliquer en les invitant à des journées portes ouvertes afin qu'ils s'emparent du lieu. Par exemple, le chocolatier de la commune est venu fabriquer des moules grâce à la thermo-formeuse.



Plus d'informations :

www.cocotte-numerique.fr

RELAIS D'ENTREPRISE – Muret (31)



Département	Haute-Garonne (31)
Commune - Code Insee	Muret - 31 395
Population	24 725
Population 15-64 ans	16 301
Actifs 15-64 ans	11 935
Actifs occupés 15-64 ans	10 237
Emplois au LT	10 953
Typologie ZAU 2010	Grand pôle
Concentration emploi	1,07 - équilibrée

Visite le 18 juillet 2017 du Relais d'Entreprise de Muret (31) et entretien hors locaux avec Dominique Valentin



Relais d'entreprise évoqués :

- Muret : 24 725 habitants, grand pôle urbain (visité)
- Rieux-Volvestre : 2591 habitants, couronne de grand pôle urbain
- Grenade : 8554 habitants, couronne de grand pôle urbain

Photo : relais-entreprises.fr

Relais d'Entreprise est une structure privée qui a pour objectif d'implanter un réseau de tiers lieux ruraux. La difficulté en milieu rural est d'atteindre la taille critique nécessaire à l'équilibre économique du lieu. Pour certains réseaux comme la coopérative des tiers lieux en Aquitaine, il ne peut y avoir de tiers-lieu sans animation. Dominique Valentin n'est pas d'accord avec cela, car les télétravailleurs salariés ou indépendants recherchent avant tout un lieu de travail, pas forcément un accompagnement ou des ateliers. Il y a une confusion entre ce qui relève de l'économie sociale et solidaire, ce qui relève de l'entreprise et la notion de tiers-lieux est floue, c'est pour cela qu'il n'utilise pas ce terme. Les Relais d'entreprise sont nommés ainsi en référence aux Relais de Poste qui étaient présents dans toutes les communes rurales.

Les prestations de Relais d'Entreprises :

- 1) Réalisation d'études : lieux potentiels, entretiens, pédagogie, maillage. Accompagnement, plans, aménagement, catalogue de partenaires. Travail de diagnostic : par bassin de vie, positionnement de sites majeurs et sites d'hyperproximité. Recensement des anciennes mairies, des bureaux vacants, des locaux commerciaux, offices du tourisme...
- 2) Gestion commerciale et affiliation au réseau/franchise avec droit d'entrée de 3000€ si page blanche ou 1500€ si existe déjà. Redevance mensuelle de 30€ par bureau qui ne dépend pas du remplissage du lieu. Gestion commerciale : opération coup de poing 50 contacts CCI, cabinets comptables.
- 3) Participation à des événements pour l'attractivité des territoires (salon Parcours France, la startup est dans le pré). Accompagne à la création de club d'entreprises ou coopératives d'activité et d'emploi
- 4) Partie immobilière : gestionnaires délégués de tiers lieux et société foncière pour investir dans tiers lieux

La mise à disposition des locaux n'est pas un bon modèle selon lui, car au final il y a toujours quelqu'un qui paye : leur expertise est de rechercher l'équilibre économique pour chaque lieu. Pour cela, il faut bien dimensionner les lieux. Dans les Relais d'Entreprises, l'animation et la socialisation se fait de manière informelle autour de la machine à café, ou à travers des clubs d'entrepreneurs dont c'est le rôle et la vocation. Si la dynamique entrepreneuriale est présente, cela permet d'irriguer les lieux et vice versa. Le modèle des espaces de coworking en milieu urbain fait selon lui face à de nombreuses contraintes : immobilier cher, concurrence directe et indirecte, nécessité d'avoir une présence pour les entrées sorties et par conséquent taille critique à atteindre pour permettre de dégager le salaire d'une personne.

Il lui paraît important d'avoir un réseau pour mener une action commerciale auprès des entreprises, cela donne plus de poids que si chaque lieu va négocier seul. La mutualisation permet également une communication accrue. Actuellement, 15 relais d'entreprises sont en fonctionnement, 15 sont en projet, qui sont soit gérées en direct par Relais d'Entreprise, soit affiliés au réseau et gérés par des privés ou des collectivités. Le réseau Relais d'Entreprise permet de proposer des prestations équivalentes dans les lieux affiliés, tandis que les services et tarifs proposés par les lieux existants aujourd'hui sont très fluctuants. Pour lui, le seuil de temps de déplacement à partir duquel un salarié va souhaiter passer au télétravail est de 50 minutes de trajet. La zone d'influence d'un tiers lieu est de 15 minutes de trajet.

Les usagers de tiers lieux sont à 90% des indépendants. Les 10% restants sont des salariés en télétravail. Un mode de fonctionnement pour les usagers : vont 1 jour par semaine en relais d'entreprise à côté de leur domicile, 1 jour par semaine en espace de coworking pour le réseau, et 3 jours par semaine au bureau. Objectif de remplissage des relais d'entreprise : 70%. Pour optimiser la location, mieux vaut louer à plusieurs personnes le même bureau qu'à un temps plein. Relais d'Entreprise ne propose pas de tarif au carnet, pour éviter le côté volatile et imprévisible que l'on retrouve dans les espaces de coworking urbains.

A Grenade, un très bon exemple de relais d'entreprise d'hyper proximité, avec deux bureaux :

- 1^{er} bureau occupé 3 jours par semaine par un entrepreneur et son salarié à mi-temps, et 2 jours par semaine par une salariée en télétravail
- 2^{ème} bureau occupé 5 jours par semaine par deux télétravailleurs d'une même entreprise basée à Paris

A Carbone, l'implantation d'un Relais d'entreprise a permis la revitalisation de centre-bourg : quatre utilisateurs du relais d'entreprise sont ensuite partis et ont racheté en commun des locaux en centre bourg car ce mode de travail leur convenait. Cela permet de réintroduire une mixité fonctionnelle : habitations + bureaux.

Le risque des subventions : si les aides portent sur l'immobilier ou les travaux, cela pousse à surdimensionner les espaces. Il serait plus judicieux de subventionner l'usage. Les collectivités ont un rôle important à jouer pour l'impulsion, le soutien financier et la visibilité des lieux, quel que soit le portage. Ces lieux n'apportent pas de ressources mais des externalités pour la commune : cela fait vivre les commerces, maintient l'école, la crèche... Certains avantages économiques peuvent être évalués : pour les salariés, l'indemnisation du travail à domicile développée par l'Urssaf suite à la loi Warsmann. Pour les entreprises, la valorisation de la taxe carbone due aux trajets évités. Pour les communes en termes de fiscalité, le CVAE est versé dans la commune où travaille le salarié.

Exemples de tarifs dans les Relais d'entreprise de Grenade (ci-dessous) et de Muret (à droite)

TARIFS	
Bureaux individuels meublés et fermés de 10 à 12m2	
1 jour/semaine	120€
2 jours/semaine	165€
3 jours/semaine	210€
4 jours/semaine	255€
5 jours + week-end	350€
Bureau de passage dans l'espace de « coworking »	
Mensuel (accès illimité/3 mois renouvelables)	150€
Bureaux individuels et fermés de 15m2	
5 jours + week-end	400€

TARIFS	
Bureaux meublés et fermés de 10 à 13m2 (1 à 2 postes de travail) / location au mois	
1 jour / semaine	120€HT
2 jours / semaine	170€HT
3 jours par semaine	240€HT
4 jours par semaine	300€HT
5 jours par semaine	350€HT
Espace de coworking 17 à 18m2	
Matinée (3 heures)	9€HT
Après-midi (4 heures)	12€HT
Journée	21€HT
Prix / mois	200€HT
Bureaux meublés et fermés de 17 à 18m2 (jusqu'à 4 postes de travail) / location au mois (24/7)	
1 jour / semaine	150€HT
2 jours / semaine	240€HT
3 jours par semaine	330€HT
4 jours par semaine	420€HT
5 jours par semaine	500€HT



Plus d'informations

<http://relais-entreprises.fr>
pop-coworking.com

ESPACE INITIATIVE FIRMIN PONS – Auterive (31)

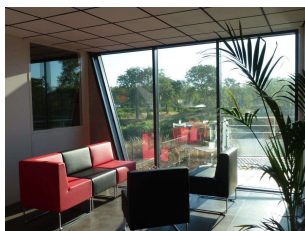


Département	Haute-Garonne (31)
Commune - Code Insee	Auterive – 31 033
Population	9 252
Population 15-64 ans	5 700
Actifs 15-64 ans	4 339
Actifs occupés 15-64 ans	3 825
Emplois au LT	2 539
Typologie ZAU 2010	Couronne de grand pôle
Concentration emploi	0,66 - résidentielle

Visite le 18 juillet 2017 - Entretien avec Sylvie Dos Santos, employée communale chargée de l'animation



L'espace Firmin Pons a ouvert en octobre 2016 dans des locaux attenants à la médiathèque d'Auterive, localisé au bord de la route menant à Toulouse qui se trouve à 25km. Il cible les travailleurs dans un rayon de 10km à 20km à la ronde, mais les usagers sont souvent des personnes qui font l'arrêt sur leur route, très peu viennent des communes entre Auterive et Toulouse (ne vont pas la route en « sens inverse »). Cet espace est géré par la commune et animé par une employée municipale qui travaille 28 heures par semaine. Le club d'entreprise Aleva composé de 80 entreprises du territoire assure la permanence 2 demi-journées par semaine en complément et en échange d'un espace de travail mis à sa disposition.



L'objectif de la mairie était de proposer un service aux entreprises, de créer une dynamique et de mettre les professionnels en réseau. Il n'y a pas de volonté de rentabilité économique, le cout est assumé par la commune pour la mise en place du service. Les tarifs sont plus faibles que de la location de bureaux classique. L'utilisation des bureaux est flexible, les télétravailleurs appellent quelques jours avant de venir.



Ce centre de coworking de 200m² comprend quatre bureaux fermés, un open space de 6 postes de travail, 2 salles de réunion et des espaces de convivialité avec eau, café et thé à disposition. Entre octobre 2016 et juillet 2017, l'espace a accueilli 261 visiteurs :

- 153 jours commercialisés pour les salles de réunion
- 50 jours utilisation des bureaux par 20 indépendants/ télétravailleurs
- 25 jours utilisation de l'open space par 20 indépendants/ télétravailleurs



Plus de 40 entrepreneurs, autoentrepreneurs, télétravailleurs, travailleurs indépendants, étudiants ou institutionnels fréquentent régulièrement ce tiers lieu. Une clef est prêtée aux utilisateurs avec un code individuel après la signature d'une convention de mise à disposition des locaux. Les télétravailleurs utilisent surtout l'open space qui fréquemment est payé par leur employeur.

Les entreprises du sud toulousain ont été contactées par l'animatrice afin de proposer ce lieu à leurs salariés. Les bureaux fermés attirent les personnes qui ont besoin de confidentialité et qui ont un gros travail de phoning qui du coup peut être effectué sans gêne pour les autres coworkers.

Les salles intéressent tous types d'entreprises y compris commerciales pour des réunions, des expositions, du recrutement, de la formation, des opérations de séduction de leur clientèle. Une des salles a été cloisonnée et reçoit jusqu'à 18 personnes. L'autre, plus ouverte peut accueillir jusqu'à 45 personnes. Chaque location inclut le prêt d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un paperboard. Les salles sont proposées à la location en journées comme en soirées.

Des formations gratuites ou ateliers sont proposés en soirées ou le samedi. Elles attirent autant les utilisateurs de l'espace que la population locale.

D'importantes campagnes de communication sont régulièrement menées : affichage dans la ville sur panneaux défilants, les 2 panneaux lumineux, site internet et réseaux sociaux de la commune, presse, diffusion de tracts dans communes voisines, présentation de l'espace avec les chambres consulaires, le Pôle Emploi et l'ADIE qui viennent faire des réunions ou tenir des permanences. La commune n'a pas souhaité s'affilier au réseau de Relais d'Entreprises qui lui a proposé.

Pour 2018, l'espace a instauré un partenariat avec l'espace Emploi de la communauté de communes et participera au Forum de l'Emploi et aux autres actions initiées par la CCBA sur le développement économique.

Tarifs 2017 :

Open-space

3€ la ½ journée
5 € la journée entière
20 € carnet 20 ½ journées ou 10 journées
50€ le mois

Bureaux fermés

10€ pour 1 jour
30 € pour 1 semaine
100 € pour 1 mois
200 € pour un trimestre

Plus d'informations

<http://www.auterive31.fr/votre-mairie/services-municipaux/coworking/>

POP COWORKING – Bram (11)



Département	Aude (11)
Commune - Code Insee	Bram – 11 049
Population	3 441
Population 15-64 ans	1 928
Actifs 15-64 ans	1 340
Actifs occupés 15-64 ans	1 129
Emplois au LT	1 293
Typologie ZAU 2010	Commune multipolarisée
Concentration emploi	1,15 - équilibrée

Visite le 18 juillet 2017 - Entretien avec Lenka indépendante et Marion Moillet de Badsender



L'espace a ouvert en décembre 2016. L'entreprise d'architecture Jala, propriétaire du terrain, a construit le bâtiment qui comprend leurs bureaux, un restaurant et l'espace de coworking, sur fonds propres. L'entreprise Bad-sender, qui a une activité de e-marketing, est locataire et gestionnaire du lieu, où elle emploie ses salariés en télétravail, ainsi que des indépendants.



Quatre de ces salariés résidant à proximité de Bram, et l'un d'eux ayant des liens familiaux avec le responsable du cabinet d'architecte, l'entreprise s'est positionnée pour devenir locataire et gestionnaire de l'espace de coworking. Ils louent l'intégralité de l'espace pour un loyer mensuel de 840€ et le gèrent. L'objectif est de rentabiliser cette location pour en minimiser le coût, mais la nécessité de rentabilité ne met pas en péril l'entreprise pour qui la location fait partie des charges d'immobilier.

A six mois d'existence, il y a peu de fréquentation régulière, les locaux sont occupés par deux salariés de Badsender et une indépendante travaillant pour eux, qui habitent tous à 20 minutes maximum. Le lieu est également fréquenté ponctuellement par des commerciaux nomades. La gestion est faite de façon bénévole par les salariés de Badsender. D'un côté, la charge de travail actuelle est faible et ne justifie pas d'y consacrer plus de ressources en personnel, mais de l'autre, les salariés de l'entreprise n'ont pas de temps à dégager pour se consacrer à la communication pour l'espace de coworking, car ils doivent assurer leur activité en priorité. Un équilibre est à trouver entre temps consacré à la promotion et la gestion du lieu et retour sur investissement grâce aux ressources dégagées par la fréquentation.

L'espace se situe en zone d'activité économique proche de l'autoroute. La fréquentation des lieux est surtout pour la salle de réunion en complémentarité avec le restaurant. Il s'agit d'un espace entièrement ouvert, mais qui sera certainement cloisonné pour permettre plus de confidentialité lors des réunions.

Une télétravailleuse témoigne « *j'avais besoin d'un autre lieu que mon domicile pour travailler et pour rencontrer mes collègues, et pour une meilleure séparation entre ma vie personnelle et ma vie professionnelle.* »

Nos services

Pop Coworking vous offre tous les services nécessaires afin de vous permettre de vous concentrer sur votre travail. Nous vous fournissons évidemment des tables, des chaises et tous les équipements nécessaires afin vous permettre de travailler dans les meilleures conditions, mais cela ne s'arrête pas là :

- Mise à disposition d'une machine à café, d'une bouilloire, d'un micro-onde et d'un réfrigérateur
- Espace détente avec un canapé pour les discussions informelles.
- Une connexion internet performante.
- Possibilité de privatisation pour l'organisation d'événements
- Une salle de réunion pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes

TARIFS

Résident : 120 € HT par mois pour une utilisation illimitée de l'espace de coworking et 4H de location de la salle de réunion

Passage : 12 € HT/ jour

Salle de réunion

- 45 € HT la ½ journée
- 80 € HT la journée

Plus d'informations

<https://www.facebook.com/popcoworkingbram/>

TELECENTRES SOLOZERE – Villefort (48)



Département	Lozère (48)
Commune - Code Insee	Villefort - 48 198
Population	604
Population 15-64 ans	330
Actifs 15-64 ans	235
Actifs occupés 15-64 ans	207
Emplois au LT	225
Typologie ZAU 2010	Commune isolée hors infl.
Concentration emploi	1,09 - équilibrée

Visite le 11 juillet 2017 - Entretien avec Paul Clavel et Murielle Fantini



Les Maisons De l'Emploi et de la Cohésion Sociale (MDECS) de Lozère ont été créées en 2007 pour « décentraliser » les services liés à l'emploi et aux démarches sociales, dans un territoire où les déplacements prennent du temps. En 2011, les MDECS ont été labellisées Relais de Service Public, puis en 2015 Maison de Services Au Public (MSAP). Elles ont également un label point d'appui à la vie associative. La MDECS de Villefort était depuis 2011 dans les locaux de la mairie et vient d'être transférée dans un bâtiment intercommunal. Au premier étage du bâtiment s'est installée une jeune entreprise venue de Lyon, qui est accompagnée à la manière d'une pépinière d'entreprise par la MDECS. Pour l'accès au lieu, tous les télétravailleurs ont les clefs.



A Villefort, une dizaine de télétravailleurs fréquentent le télécentre :

- 4 indépendants : 1 travaille 4 jours / semaine et 3 ponctuellement
- 2 salariés associatifs qui viennent 1 jour/semaine
- 1 salarié privé 2 jours par semaine (comptable à Mende)
- des jeunes en service civique pour la durée de leur mission



Le Département a une dizaine d'agents en télétravail, et a mis beaucoup de moyens sur l'attractivité et la promotion du télétravail. La MDECS, en partenariat avec l'agence de développement économique départementale Lozère Développement, aujourd'hui intégrée à Madeeli, a mis en place le réseau SoLozère pour faire la promotion du télétravail, identifier et accompagner les « solos ». A ce jour 150 solos ont été identifiés à l'échelle du département (77 000 habitants). Le nombre de télétravailleurs est difficile à quantifier car ils sont plus difficiles à repérer, et la grande majorité des télétravailleurs salariés travaillent à domicile.



Le lieu permet de créer une cohésion et du lien entre des publics variés qui s'y croisent. L'animatrice de la MSAP gère le télécentre, le bureau de visioconférence, le planning de permanences et assure un service de conciergerie (réception colis etc). Elle est employée par l'intercommunalité et mise à disposition de la MDECS. Elle témoigne de l'importance de l'animation pour faire du lien entre les acteurs locaux.

La zone de chalandise d'un télécentre est de 25 minutes autour maximum. Il ne faut pas s'attendre à un modèle économique rentable en milieu rural, le soutien public est indispensable. Le coût de fonctionnement est de 40 000€ par an pour tout l'espace (MSAP, télécentre, pépinière). La MDECS bénéficie de financement FEDER sur la coordination. Elle propose un service homogène sur toutes les MSAP. En 2016, l'organisation des assises de la médiation numérique à Mende a permis de sensibiliser les élus et de faire émerger des projets de tiers-lieux. La Lozère travaille avec d'autres départements sur ce thème et a participé à une réponse commune à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région avec La Mèlée.



Il y a aujourd'hui un réseau de 11 lieux en Lozère, qui sont soit des télécentres soit des « comptoirs numériques ». Ce sont des lieux hybrides et mutualisés. Ces lieux sont nés du besoin de revitaliser les espaces et la volonté d'attractivité portée par le département de la Lozère. L'accès est entièrement gratuit pour les usagers, il n'y pas de volonté de rentabilité car la mise à disposition d'un télécentre fait partie des services proposés à la population. La MDECS de Saint-Chely d'Apcher avait voulu faire payer l'accès au télécentre, mais il n'y avait personne.

Le réseau SoLozère assure l'accompagnement des nouveaux arrivants et leur mise en réseau, mais les télécentres ne font pas de recherche d'indépendants, ou télétravailleurs par ailleurs. Les MDECS/MSAP bénéficient pour leur fonctionnement de financements à 25% de la FNADT et à 25% de fonds inter-opérateurs (EDF, Pole Emploi, CAF, MSA...).

Plus d'informations

<http://solozere.com/les-points-daccueil-solozere/>

LE TIERS LIEU – Limoux (11)



Département	Aude (11)
Commune - Code Insee	Limoux – 11 206
Population	10 166 hab
Population 15-64 ans	5 946 hab
Actifs 15-64 ans	4 073 actifs
Actifs occupés 15-64 ans	3 265 actifs occupés
Emplois	5 593 emplois
Typologie ZAU 2010	Moyen pôle
Concentration emploi	1,71 - employeuse

Entretien hors locaux le 06 décembre 2017 avec Florence THOLLY

Le tiers-lieu de Limoux est à l'initiative et géré par la SCIC SAPIE, qui est par ailleurs une Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) de 40 coopérateurs.

Le tiers lieu est un espace de 300 m² dans lequel sont proposés un espace de coworking en open-space de 30m², des bureaux privatifs et un fablab géré par une association qui agit également dans le domaine de l'insertion sociale. Il propose également une salle de réunion.

Parmi les 40 coopérateurs de la CAE, 8 sont assidus de l'espace de coworking, il s'agit de personnes travaillant dans les domaines du graphisme, développement web, formation, prestation. Il y a par ailleurs 4 locataires permanents des bureaux. Hors CAE, 5 autres usagers fréquentent régulièrement l'espace de coworking, ils sont indépendants, artistes, graphistes ou salariés d'association.

En termes d'animations, des formations et permanences sont organisées. Le coworking permanent permet d'organiser des animations régulières : les indépendants ou associations utilisatrices du lieu font connaître le tiers lieu et y organisent des animations. Dans le fablab, l'association organise des activités : repair café, ateliers numériques.

Les recettes de location d'espace de travail couvrent seulement le loyer et les charges, mais pas l'animation (salaire de l'animateur en CAE-CUI) soit une recette annuelle de 14 000 €. Pour les coopérateurs et salariés de la Coopérative d'Activité et d'Emploi, seule la location d'un bureau privatif est payante, tandis que le coworking en open space est gratuit. Les usagers viennent pour le lien, les relations, les échanges. On constate que les personnes qui fréquentent le lieu sont souvent des nouveaux arrivants qui viennent s'installer sur le territoire et ont besoin d'accompagnement, tandis que ceux qui sont installés depuis longtemps ne viennent pas, n'en ont pas vraiment le besoin.

Bonnes pratiques à retenir de l'expérience du tiers lieu de Limoux :

- L'enjeu dans un tiers lieu de travail est de permettre une certaine confidentialité en gardant une flexibilité afin de moduler les espaces (exemple des Imaginations fertiles à Toulouse : des espaces cloisonnés mobiles).
- Partir des associations professionnelles : ex fondateurs de Moebius à Carcassonne se sont rencontrés via CJD.
- Travailler avec un groupe : organiser un tiers lieu éphémère pour recueillir des besoins, faire remonter des paroles => organiser un évènement pour engager la démarche
- un appel à projet devrait couvrir de l'animation plutôt que de l'investissement.
- Nécessité de définir l'offre de services
- Se baser sur un espace vécu
- Utiliser des lieux existants
- Un pré-requis indispensable = un groupe moteur

Le modèle économique peut tenir dans les grandes villes, ou il faut que les locaux soient mis à disposition

NB : la Coopérative d'Activités et d'Emploi propose un hébergement juridique, comptable et administratif pour les créateurs d'activité (différence avec une pépinière où les structures sont domiciliées mais ont leur propre numéro SIRET). Les entrepreneurs bénéficient d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) sur 3 ans maximum puis deviennent salariés de la CAE. Au bout de 3 ans, ils peuvent intégrer la CAE comme coopérateurs ou en sortir pour s'installer individuellement. Les membres de la coopérative laissent 10% de leur chiffre d'affaires en contribution à la coopérative (pour facturation, compta, gestion sociale, locaux, assurance).

Exclusions = métiers du bâtiment, de la santé/soins

Les freins : pas de droit aux aides classiques de création d'entreprise. Les entrepreneurs doivent être en mesure d'assumer financièrement le lancement de leur activité

Actuellement la SCIC SAPIE comporte 5 salariés permanents, 9 entrepreneurs salariés et 31 entrepreneurs en contrat d'appui au projet d'entreprise

Elle est financée par le Conseil Départemental et le Fonds Social Européen (FSE)

Plus d'informations

<https://sapie.coop/site/tiers-lieu/>

CAP WORK – Verniolle (09)



Département	Ariège (09)
Commune - Code Insee	Verniolle - 09332
Population	2 384
Population 15-64 ans	1 465
Actifs 15-64 ans	1 087
Actifs occupés 15-64 ans	982
Emplois au LT	925
Typologie ZAU 2010	Grand pôle
Concentration emploi	0,94 - équilibrée

Visite le 06 juillet 2017 - Entretien avec Annie Fachetti, chargée de missions Madeeli, co-animatrice de la commission Télétravail à la Mêlée numérique



Cap Work est un espace de coworking ouvert en octobre 2016 situé au sein d'un bâtiment appelé Cap Delta qui comprend une pépinière d'entreprise et un télécentre. Il en existe trois en Ariège sur le même modèle, les deux autres sont situés à Lavelanet et Saint-Lizier. Jusqu'au 1^{er} janvier 2017 ils étaient gérés par Ariège Expansion, l'agence de développement économique du département de l'Ariège, aujourd'hui intégrée dans l'agence régionale Madeeli. A Verniolle la pépinière d'entreprise existe depuis 25 ans et le télécentre a ouvert en 2007 suite à un appel à projet de la DATAR.

COWORKING CAP DELTA

Besoin d'un espace de travail ponctuellement ? Régulièrement ?

Développez votre réseau, bénéficiez de nombreux services

Services

- Espace de Coworking aménagé avec :
 - Poste de travail individuel
 - Espace détente
 - Espace réunion
- Horaires
Accès du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 18 h
Avec ou sans réservation (selon place disponible)
- Parking
- Connexion Internet Haut Débit (Wifi)
- Reprographie (selon tarifs en vigueur)
- Cafétéria / Coin Cuisine (RDC)
- Accès aux salles de réunion de la pépinière d'entreprise (réduction pour les coworkers abonnés et sous condition)
- Accès aux animations « pépinière »

Tarifs

- 5 € La 1/2 Journée
- 9 € La Journée
- 80 € Pass 10 jours
- Free Day Tous les Mardis et Jeudi De 9 h à 18 h (jusqu'au 28/02/2017)

Parc Technologique Delta Sud — 09340 VERNIOLLE
05 61 69 00 09 - info@ariede-expansion.com

L'espace de coworking CapWork est une expérimentation née de la volonté de proposer une offre en réseau aux coworkers. En termes de tarif, un pass de 80€ donne accès à 10 jours en open space ou un pass télécentre pour le bureau fermé. Ces pass permettent plus de souplesse qu'une formule au mois. Il y a une journée gratuite par semaine (le mardi) qui est très fréquentée. Depuis l'ouverture il y a 8 mois, la fréquentation a été de 38 personnes sur 185 sessions. 76% des usagers viennent le jour gratuit (le mardi), 63% viennent sur une journée complète. Ce qu'ils recherchent par rapport au télécentre, ce sont les animations dont ils élaborent le programme de façon collaborative avec animation de Madeeli. Sur les 3 télécentres d'Ariège Expansion, il y a en moyenne 20 télétravailleurs par an (dont 12 du département et 8 hors département). Les usagers font un déplacement de 15 à 30 minutes maximum.

En 2003, l'Ariège mène un programme « l'Ariège accueille les solos », mis en œuvre via un contrat territorial de revitalisation économique sur la haute vallée de l'Ariège à la suite de la fermeture d'un grand site industriel. Ce programme consistait en une opération de communication sur le territoire pour amener de nouveaux actifs. Sa première étape a été le recensement de tous les « solos » nouvellement arrivés dans le département et rencontrant des problèmes d'isolement ou d'accessibilité.

Depuis le lancement de l'opération, 230 indépendants ont été recensés dans un annuaire en ligne, dont Ariège Expansion fait la communication, et il est estimé qu'il s'agit de 80% de la cible potentielle. En termes de moyens cette opération a mobilisé 2 équivalent temps-plein sur 18 mois pour un montant global de 250 000€ pour les frais de personnel et la communication. Le recensement s'est fait en lien avec les chambres consulaires et en faisant la veille sur les petites annonces, en ciblant les nouveaux arrivants, travaillant dans le domaine des NTIC (pas néo-ruraux agricoles ni culturels ni associatifs).

En 2005, la Datar (aujourd'hui le CGET) a lancé un appel à projet afin d'implanter 100 télécentres ruraux en France, et le télécentre de Verniolle a été sélectionné. Il s'agissait de proposer un « bureau nomade » ouvert à tous les solos et à la carte au tarif de 8€ par jour. Situé au sein de la pépinière, la mise en place de ce bureau représente un coût marginal, car l'accueil est mutualisé et des services sont déjà présents ainsi qu'un espace restauration. Ce projet n'avait pas pour but d'avoir un retour sur investissement, mais de mettre un bureau à disposition.

La seconde phase du programme a consisté à rechercher des solos pour les faire venir en Ariège grâce à la participation à des salons, la détection, l'organisation de sessions découvertes puis le suivi des nouveaux installés. Une prime de télétravail a été créée par le conseil général de l'Ariège afin d'inciter à l'installation. Au total 10 installations de familles ont été accompagnées sur environ 15 sessions découverte.

En 2009, le programme est devenu Ariège télétravail et s'est étendu à l'ensemble du département, aux indépendants et aux télétravailleurs locaux.

Depuis 2012, Ariège télétravail a intégré la commission télétravail et espaces collaboratifs de La Mêlée, association régionale, au côté de départements précurseurs comme le Gers, le Lot, le Tarn, qui se sont mis ensemble pour plaider auprès de la Région. La commission produit une fiche annuelle de suivi d'indicateurs pour argumenter sur l'intérêt du télétravail.

En 2017, la commission travaille avec le CGET (ex-Datar) sur le plan national de télétravail et le développement d'un simulateur d'impact du télétravail, pour lequel l'Occitanie est région pilote. Cet outil permettra de connaître l'impact de la création de postes de télétravail pour le territoire, les usagers, les entreprises et sera disponible au premier semestre 2018.

Selon Annie Fachetti, la communication est très importante et la mutualisation et mise en réseau de lieux est indispensable. Avec la commission télétravail de La Mêlée, un travail a été entrepris auprès des entreprises mais pour l'instant seules deux entreprises ont accepté de mener des expérimentations de télétravail.

COMM 1 IDEE – LABOR LAB – Laroque d’Olmes (09)



Département	Ariège (09)
Commune - Code Insee	Laroque d’Olmes – 09157
Population	2524
Population 15-64 ans	1452
Actifs 15-64 ans	989
Actifs occupés 15-64 ans	780
Emplois au LT	842
Typologie ZAU 2010	Commune isolée hors infl.
Concentration emploi	1,08 - équilibrée

Visite le 6 juillet 2017 - Entretien avec Franck Borderon et Thierry de Frémont

TARIF DE L'ESPACE DE TRAVAIL COLLABORATIF

ACCÈS DE 9H À 19H LES JOURS OUVRÉS
(LUNDI AU VENDREDI)

SERVICES INCLUS DANS LES FORMULES : CONNEXION INTERNET ILLIMITÉE
ACCÈS AUX CONFÉRENCES ET ATELIERS INTERNES
IMPRESSIONS / PHOTOCOPIES (DANS LE RESPECT DE LA PHILOSOPHIE ÉCO-RESPONSABLE)
SCANNER, ESPACE DÉTENTE, CUISINE ET SANITAIRES

Formule SOLIDAIRE	Journée sans PC	1€
<small>INCLUS DANS LA FORMULE SOLIDAIRE : UN EMPLOI NON DÉFINI EN FONCTION DE LA DISPONIBILITÉ. MEUBLÉ DANS UN ESPACE OUVERT ET PARTAGÉ</small>		
Formule SOLIDAIRE	Journée avec PC	2€
Formule NOMADE	Demi-Journée	5€
Formule NOMADE	Journée	9€

Après une reconversion professionnelle dans le domaine du e-commerce, Thierry de Frémont et Daniel Granet avaient la volonté d’ouvrir un espace de coworking à Laroque d’Olmes, pour permettre aux habitants de travailler, de créer ou d’échanger sans avoir à se déplacer à Toulouse.

Ils rencontrent Franck Borderon, ancien menuisier qui de son côté voulait proposer des ateliers de fabrication, transmettre son savoir et mettre à disposition de tous des outils. Ils se retrouvent dans les valeurs de partage, collaboration et solidarité qu’ils souhaitent permettre grâce au lieu. Franck met à disposition son ancien atelier et deux pièces attenantes qui sont aménagées en espace de coworking et en fablab.

L’espace est géré par les deux associations Comm’1 idée et Labor lab et leurs 4 membres fondateurs : le couple Borderon, Thierry de Frémont et Daniel Granet. Le labor lab est un fablab tourné vers le travail du bois et du métal, mais également des ateliers de couture et loisirs. Un espace dédié propose également deux imprimantes 3D fabriquées sur place. Des ateliers sont proposés pour apprendre aux personnes intéressées à fabriquer eux-mêmes leurs objets.

Les associations avaient sollicité les collectivités pour des locaux et des financements, mais la réponse tardant à venir, ils ont démarré l’activité seuls. La commune de Laroque d’Olmes participe en prenant à sa charge le salaire d’un jeune en CAE/CUI qui travaille pour l’espace de coworking et le fablab. Un stagiaire vient d’arriver pour compléter l’équipe.

Les associations ne recherchent pas la rentabilité et leur démarche est de proposer un service à la population, d’initier la collaboration citoyenne, de permettre la solidarité et le partage. Les membres fondateurs sont tous bénévoles et les tarifs sont volontairement bas : tarif « solidaire » en fonction des moyens de chacun à 1€ la journée sans PC, 2€ avec PC, ou tarif normal 9€ la journée. Les associations proposent des ateliers, des repair-cafés, des formations dans les domaines de compétence de ses membres. Il y a peu de recul sur la fréquentation car les lieux viennent d’ouvrir en juin 2017, mais les ateliers de menuiserie sont fréquentés par des particuliers habitant la commune. La communication se fait essentiellement par bouche à oreille et sur Facebook.

Plus d’informations

<https://www.facebook.com/Comm1ID/>

<https://www.facebook.com/LaborLab09/>